

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 36

Artikel: Cambronne et la bouteille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dre. Si nous n'arrivons pas à cet âge, il faut l'attribuer à nos passions, à nos chagrins, au peu de souci que nous nous faisons de l'hygiène.

On ne manque jamais, lorsqu'on est jeune, de faire peu de cas de la durée de la vie. On consent volontiers à mourir à quarante ou cinquante ans : « Courte et bonne. » Et puis, quand on arrive à quarante, on voudrait bien aller jusqu'à soixante. A soixante, l'ambition de vivre n'a plus de limite.

« Si vous voulez arriver à l'âge de M. Chevreul, nous dit le *Gaulois*, il faut éviter les boissons glacées qui paralysent l'estomac, renoncer aux poêles pendant l'hiver, la cheminée ayant le précieux avantage d'établir un léger courant d'air et d'entraîner les miasmes des appartements.

Il faut autant que possible surmonter les chagrins, organiser sa vie, manger à des heures régulières, pratiquer une sage philosophie, au besoin s'imprégner d'un certain fatalisme à l'égard des événements désagréables qui peuvent nous arriver. Rien n'est profitable pour une longue vie comme le « c'était écrit » des musulmans.

Après cela, dormez huit heures, si vous le pouvez ; ne craignez même pas une petite sieste, si l'envie vous en prend. On a remarqué que, de deux chiens, dont l'un a chassé et l'autre a dormi après avoir mangé, celui qui a chassé n'a pas fait sa digestion, tandis que l'autre l'a faite. Et, pour le prouver, on a tué deux chiens dans ces conditions et l'on a examiné leur estomac. Charmante humanité !

Napoléon I^{er} ne dormait que quatre heures ; Pélissier en dormait deux, trois au plus. Il ne faudrait pas en conclure qu'on peut arriver à ce résultat sans danger, quand le corps réclame plus de repos. M. Thiers aussi dormait fort peu ; mais, quatre ou cinq fois par jour, il faisait un somme dans son fauteuil. Il dormait à volonté, dès qu'il avait un moment de répit. Il disait : « Vous me réveillerez dans vingt minutes, » et quand on le réveillait, il était frais et dispos, se remettant au travail avec toute sa lucidité.

Ce sont là des exceptions ; il y a des gens qui peuvent se passer de sommeil, comme Succi et autres peuvent se passer de manger pendant un certain temps.

Sur la question de la nourriture, les règles sont variables. Le plus souvent, nous mangeons trop. Quant aux liqueurs, il ne faut en prendre que médicalement en quelque sorte. Mais c'est une erreur de croire que l'eau pure est préférable au vin ou à la bière.

Enfin, travailler la nuit et dormir le jour n'est pas non plus une cause morbide. Bien des hommes sont arrivés à un âge avancé en suivant cette méthode,

à la condition toutefois de dormir suffisamment.

Résumons la question : Soignez votre estomac et vos poumons, non par la médecine, mais par l'hygiène ; vivez convenablement, ayez un peu de philosophie, et, comme le disait Gambetta, « soyez gai et de bonne composition ». Avec cela, faites ce que vous voudrez, et vous vivrez cent ans, si vous évitez les courants d'air et l'eau de Seine, si vous n'avez ni guerre, ni duel, ni peste, ni démêlés avec la justice, ni créanciers féroces, ni tuile, ni cheminée qui vous tombe sur la tête, ni belle-mère, ni femme quinquise.

Comme vous le voyez, c'est très facile. »

Le canon. — Chat et rats.

Le passage à Lausanne de la 1^{re} brigade d'artillerie, ainsi que la nouvelle de l'arrivée chez nous de M. Krupp, le célèbre directeur des usines métallurgiques d'Essen, faisaient, mardi, le sujet de toutes les conversations ; on ne parlait partout que de canons, de batteries, de chevaux, de caissons, de cuisines de campagne et de manœuvres.

A ce propos, écoutez ce que dit un homme compétent des canons cyclo-péens de cent dix tonnes, comme en possèdent la marine anglaise et la marine italienne, et qui paraissent être, jusqu'à nouvel ordre, le *nec plus ultra* de la puissance industrielle de MM. Bange, Krupp, Armstrong et consorts.

Le prix de revient de chaque coup d'un canon de 110 tonnes n'est pas inférieur à quatre mille cent soixante francs !

Cette invraisemblable somme se décompose comme suit : D'abord 450 kilogrammes de poudre : soit 1,900 fr. Puis, sous forme de projectile, 900 kilogrammes de métal : soit 2,175 fr. Puis, enfin, la jupe de soie de la cartouche : soit 85 fr. Vous n'avez plus qu'à faire l'addition !

Ce n'est pas tout. Dans l'appréciation de la dépense, il ne faut pas faire entrer seulement le prix de la poudre brûlée et du métal vomi. Il faut aussi tenir compte de l'usure de l'engin, lequel, — notez ceci, — devient absolument, d'après les calculs les plus minutieux, impropre à tout service quand il a tiré 95 coups.

Or, comme la pièce de 110 tonnes revient environ à 412,000 fr., il y a lieu d'ajouter à la somme indiquée ci-dessus une nouvelle somme de 4,340 fr., représentative des frais d'usure. Ce qui porte le coût de chaque décharge à huit mille cinq cents francs !

Comme ils s'étonneront, nos arrière-neveux, à la pensée que leurs ancêtres ont pu payer si cher le plaisir d'entasser les cadavres et les ruines ! Comme ils riront à nos dépens !

Quand donc l'homme se décidera-t-il

à comprendre que les meilleurs canons sont ceux qu'on prend sur le zinc, et qui n'ont jamais tué que le ver, — vous savez, ce ver qui a la vie si dure !

Il faut dire cependant, — et nous sommes heureux de le constater, — qu'il est encore des gens dont la pensée et les préoccupations sont tout ailleurs qu'à la guerre et aux canons.

Ainsi, mardi dernier, un industriel ambulancier, installé devant l'Hôtel des Postes, exposait une nombreuse collection de rats blancs, en liberté et en compagnie d'un magnifique chat. Tous ces animaux, chat et rats, jouent ensemble, montent en carrousel, se font de mutuelles caresses, et vivent dans une paix et une familiarité charmantes.

Eh bien, jamais cet industriel n'a eu plus de succès et n'a fait meilleure recette que ce jour-là, pendant le passage de l'artillerie sur la place de Saint-François.

Plus de deux cents curieux, pressés autour du petit théâtre en plein vent, et absorbés par ce spectacle, ont complètement oublié le passage des batteries, à quelques pas de là, et n'ont vu autre chose, pendant ce temps, que chat et rats.

Après tout, cette scène ayant pour acteurs des ennemis naturels qui sont enfin arrivés à s'entendre et ne se mangent plus entr'eux, n'est-elle pas un exemple d'admirable sagesse et d'utiles enseignements ?... N'est-elle pas aussi intéressante à méditer que ces engins destructeurs et ruineux avec lesquels les hommes s'exercent à s'entre-tuer à grande vitesse ?...

Réfléchissez-y quelques instants !

Cambronne et la bouteille.

Le célèbre Cambronne, l'un des braves généraux de l'empire, commença sa carrière militaire par les grades les plus humbles. Il était caporal en 1795, et en garnison à Nantes.

Malgré sa jeunesse, — il avait à peine vingt ans, — il avait déjà contracté la déplorable habitude qui perd tant de jeunes gens, de boire et même de s'enivrer souvent.

Et comme le jeune homme avait du sang dans les veines, il ne faisait pas bon le contrarier quand les vapeurs du vin excitaient son ardeur.

Un jour, étant ivre, il s'oublia jusqu'à frapper un officier qui lui donnait un ordre. Il passa devant le conseil de guerre et fut condamné à mort, comme de règle en pareil cas.

Le colonel de son régiment avait su cependant apprécier l'énergie, la bravoure et l'intelligence du jeune condamné. Il va trouver un représentant du peuple, commissaire du gouvernement, alors à Nantes, et lui demanda la grâce de Cambronne.

— Impossible, répond le commissaire. Il faut un exemple ; sans cela la discipline est perdue dans l'armée. Le caporal Cambronne mourra.

Néanmoins, le colonel insiste et fait si bien qu'il obtient la grâce de Cambronne, mais à une condition expresse, c'est que celui-ci ne s'enivrera plus jamais de sa vie.

Le colonel se rend à la prison militaire. Il fait venir Cambronne.

— Tu as commis une grande faute, caporal, lui dit-il.

— C'est vrai, mon colonel; aussi vous voyez où j'en suis. Je vais la payer de ma vie.

— Peut-être, dit le colonel.

— Comment peut-être? Vous savez la rigueur de la loi militaire. Je n'ai point de grâce à attendre, et je n'ai plus qu'à mourir.

— Non, mon ami; tu ne dois pas mourir encore. Je t'apporte cette grâce dont tu désespères; je l'ai arrachée à grand-peine au commissaire du gouvernement. Il te remet ta peine et te rend même ton grade, mais à une condition.

— Une condition! Parlez, mon colonel. Parlez! Je ferai tout pour sauver ma tête... et surtout pour sauver mon honneur!

— C'est à la condition que tu ne te griseras jamais à l'avenir.

— Oh! mon colonel, ça, c'est impossible?

— Comment, impossible? pour échapper à la mort? Tu vas être fusillé demain; pense-y donc!

— Voyez-vous, mon colonel, il faudrait pour que je ne m'enivrasse plus, que je ne busse plus jamais de vin; car Cambronne et la bouteille, ça s'aime tant, qu'une fois que c'est commencé, il faut que cela finisse. Impossible de s'arrêter! Je ne peux donc pas promettre de ne plus me griser.

— Mais, malheureux, ne peux-tu pas promettre de ne plus boire de vin?

— Plus du tout?...

— Sans doute.

— Hum! c'est une grande affaire que vous me proposez là, mon colonel. Ne plus boire de vin... Ne plus jamais, jamais boire!

Et il baissa la tête.

— Mais, mon colonel, si je vous promettais de ne plus boire de vin de ma vie, qu'est-ce qui vous garantirait cette promesse?

— Ta parole d'honneur. Je n'ai pas besoin d'autre chose. Je te connais, et je sais que quand tu la donnes tu n'y manques pas.

Et comme le condamné baissait encore la tête, sans rien dire:

— Eh bien, Cambronne, que choisis-tu?...

— Vous êtes trop bon pour moi, mon colonel, répondit Cambronne d'un ton grave et pénétré. Merci de votre confiance; je l'apprécie plus encore que la grâce que vous m'apportez... Dieu nous entend. (Et levant la main.) Moi, Cambronne, je jure que jamais de ma vie une goutte de vin ne touchera mes lèvres!... Etes-vous content, mon colonel?

— Oui, mon ami, dit celui-ci, ému et heureux de ce qu'il venait d'entendre. Oui, je suis content de toi! Demain, tu seras libre. Sois un brave soldat, et emploie au service de la patrie la vie qu'elle te rend aujourd'hui.

Le lendemain, le caporal Cambronne rentra au corps et reprit son service...

Vingt-cinq ans après, le caporal Cambronne était devenu le général Cambronne; il avait commandé la vieille garde à Wa-

terloo, et avait déployé un merveilleux courage dans cette retraite héroïque.

Rentré dans ses foyers après la chute de l'empire, il vivait paisiblement à Paris, aimé et honoré de tous.

Son ancien colonel, brisé par l'âge et plus encore par les fatigues du service, s'était, lui aussi, retiré dans sa famille. Il sut que le général Cambronne était à Paris, et il voulut un jour l'inviter à dîner. Il convoqua plusieurs vieux frères d'armes, et leur prépara le meilleur repas qu'il put imaginer. La place d'honneur fut pour Cambronne, à droite du maître de la maison.

Etant à table, celui-ci offre à son hôte un verre de vieux vin, d'un prix très élevé, et conservé précieusement pour les grandes occasions. Cambronne regarde le colonel et, avec surprise et vivacité:

— Que me présentez-vous là? lui dit-il.

— Mais du vin du Rhin, mon général; et du fameux encore; il a plus de cinquante ans; vous n'en trouverez guère de semblable à Paris.

Et comme Cambronne semblait s'irriter de ces paroles:

— Mais, mon général, je vous assure qu'il est excellent. Goûtez plutôt.

— Et ma parole d'honneur, colonel, ma parole d'honneur! s'écria Cambronne en frappant sur la table. Et Nantes! et la prison! et la grâce! et mon serment! Avez-vous donc oublié tout cela, mon excellent ami?... Depuis ce jour, pas une goutte de vin n'a touché mes lèvres. Je vous l'avais juré et j'ai tenu parole.

Le colonel, admirant cette énergique fidélité, se garda bien d'insister, et s'applaudit une fois de plus d'avoir conservé un tel homme à la France.

Le costume des cantinières.

Le ministère de la guerre français vient de décider la suppression du costume des cantinières; bien plus: il a décidé que les cantinières ne prendraient plus part au défilé des troupes et resteraient dans leur voiture.

Adieu donc, le joli uniforme tricolore, à jupe rouge et bleue, avec tablier blanc, couronné par le coquet chapeau à plumes!

On ne verra plus, en tête des bataillons, les jours de grande revue, défiler la cantinière, mince et cambrée dans sa veste bleue, la main appuyée sur son tonnelet bariolé.

Tout ce qui les désignera, désormais, c'est une plaque au bras, avec ce mot: « Cantinière. »

La vivandière d'autrefois était souvent un vieux grognard, d'aspect rébarbatif, secouant les conscrits et tutoyant les anciens; mais c'était un être dévoué, courageux, aimant par-dessus tout le numéro du régiment; tour à tour ambulancière et soldat, elle suivait son bataillon au feu et, relevant les blessés dans sa voiture, allait de l'un à l'autre étancher la soif des élopés et donner l'accolade aux mourants.

En temps de paix, les attributions de

la cantinière étaient d'un ordre moins élevé: mariée à un soldat du régiment, tantôt sapeur, tantôt caporal infirmier, tantôt maréchal-ferrant, elle avait surtout le devoir de nourrir les sous-officiers; l'Etat lui fournissait la nourriture d'un cheval dont elle était obligée de se pourvoir à ses frais pour l'atteler à sa voiture.

Les règlements s'opposaient à ce qu'elle fût la femme d'un sous-officier; le cantinier ne pouvait donc être, au maximum, que caporal.

Dans certains régiments, — de cavalerie surtout, la cantinière était la coquette du colonel: on pourrait citer un régiment de dragons où il y en avait sept, fort jolies, parbleu! sous l'uniforme vert à plastron blanc, soigneusement choisies et tenues de monter à cheval lorsque les escadrons auxquels elles étaient attachées prenaient les armes.

Pour les cavaliers, la voiture de la cantinière a souvent servi d'ambulance; pour les fantassins, c'est elle qui recueillait les trainards fatigués de la trop longue étape.

Au feu, elle était généralement avec les bagages; mais, depuis les armes à longue portée, les cantinières se trouvaient, la plupart du temps, aussi exposées que les hommes de première ligne.

Beaucoup de cantinières ont eu leur voiture brisée de part en part par les obus: citons, entr'autres, celle du 1^{er} dragons, à Gravelotte.

Parmi ces braves femmes, il s'en est trouvé un certain nombre engagées elles-mêmes au feu; toutes s'y sont fort bien conduites. Elles abandonnaient le tonnelet pour le fusil. Aussi, dans l'armée, on ne compte plus les cantinières qui ont reçu la médaille militaire pour « faits d'armes ». Quelques-unes même ont porté ou portent encore la croix de la Légion-d'Honneur sur leur poitrine.

On dira tout ce qu'on voudra, mais l'armée regrettera le costume de la cantinière. Sous son habit militaire, vaillante et glorieuse, elle faisait réellement partie du régiment. Et quand elle versait force rasades aux soldats, vidant pour eux son tonnelet tricolore, ceux-ci n'oubliaient jamais de boire à la santé de la brave femme.

De la bouna martchandi.

Onna brava fenna qu'étai z'ua pè Lozena po fère vesita à sa felhie que lài étai mariée, ne lài étai jamé restàre dè né, et n'avai jamé età pè lo théâtre. Son bio-fe la lài minè onna veillà iò y'avai dâi comédiens, et la brava fenna fe bin ébayà dè vairè cè grand tsandellai qu'étai peindu ao pliafond et qu'eccliairivè tant bin; assebin le fe pas tant atteinchon ao resto.

Lo leindéman, que sa felhie lài dé-